Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Sensibilisation aux prestations familiales et sociales - Hors catalogue national SI-TALENTS - Gestion locale

Description :

Cette action de formation vise à apporter des connaissances de base sur la réglementation des différentes prestations Caf, leurs évolutions et les outils qui s'y rattachent. Cette acculturation est nécessaire voire obligatoire sur certains métiers tels que pour les futurs Contrôleurs Allocataires.
Pour toutes les prestations seront abordés les objectifs de la prestation, les conditions d'attribution, les pièces justificatives. De plus la consultation de dossiers Nims est prévue pour chaque thème abordé.

Objectifs :

- Définir les missions de la Branche famille et la déontologie des agents Caf
- Identifier la finalité et les principaux éléments de la règlementation et du mode de calcul de chaque prestation
- Distinguer les éléments qui peuvent impacter le versement d'une prestation
- Analyser un dossier allocataire pour participer au paiement du juste droit, favoriser l'accès aux droits et lutter contre la fraude
- Utiliser les outils informatiques à disposition pour trouver une information

Programme :

Présentation de la Sécurité Sociale

- Les différentes branches
- Focus sur la Branche Famille : sa vocation et ses missions
- La déontologie de l'agent Caf : secret professionnel, conflit d'intérêt, charte SSI

L'environnement de travail et la présentation des outils

- @doc
- Nims
- Les sites ressources pour les agents et les allocataires (caf.fr, mesdroitssociaux.gouv.fr, etc.)

Les notions de base : présentation des élèments qui peuvent impacter l'accès aux droits

- Les conditions Générales d'Ouverture de Droit
- Les ressources
- Les situations professionnelles
- Les situations familiales

Les prestations délivrées par la Caf (naissance, décès, séparation, handicap, etc.)

- Les généralités
- Les conditions d'attribution
- Les pièces justificatives
- Les téléprocédures
- Les modalités de paiement

La gestion des dossiers allocataires

- Les suspensions
- Les mutations
- Les paiements
- Les créances

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Quiz

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tous publics

Tarif / Jour / stagiaire : 155 €
Modalités animation :

Pré-requis :
Avoir ses habilitations informatiques pour se connecter sur son accès Windows et consulter Nims.

Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :
Sensibilisation aux prestations familiales - Hors catalogue national SI-TALENTS - Gestion locale

en classe virtuelle ou en présentiel dans les locaux pédagogiques de l'Irfaf

Formateur :
Intervenants institutionnels

Effectif :
8 à 12 personnes

Durée en jours :
15

Durée en heures :
105